



CULTURE



Appel à candidatures pour le programme d'offre patrimoniale, culturelle et artistiques pour les établissements médico-sociaux

Le Département lance un appel à candidatures pour établir son programme départemental d'offre patrimoniale, culturelle et artistique pour les établissements médico-sociaux. Les candidats ont jusqu'au 30 novembre pour se faire connaître. Le programme se déroulera quant à lui entre les mois de février et novembre 2024.

Publié le 11 octobre 2023

Depuis 8 ans, le département de la Dordogne a missionné l'Agence culturelle départementale pour impulser et coordonner des projets en établissements médico-sociaux : EHPAD, Foyers de personnes handicapées. Ce dispositif s'inscrit dans la lignée de la politique interministérielle Culture & Santé. Il favorise et encadre des projets culturels associant une équipe artistique et un établissement de soin sur le territoire départemental.

Soucieux de faciliter l'accès aux droits culturels tout en prenant en compte les souhaits et contraintes des établissements médico-sociaux, un programme d'offre culturelle et artistique adaptée est proposé. Les établissements peuvent faire le choix de parcours mêlant découverte d'œuvres et ateliers de pratique artistique. Deux options sont proposées aux établissements : une découverte reposant sur la ressource culturelle et patrimoniale du Département et des parcours « Construire ensemble » plus conséquents reposant sur une présence artistique longue incluant des temps de pratique aboutissant à des restitutions.

Cette offre s'adresse aux EHPAD, aux établissements accueillant des adultes handicapés et aux EHPAD hospitaliers du département, qu'ils soient publics ou privés.

Les propositions se veulent variées et reposent sur une exigence artistique et humaine des équipes retenues mais aussi sur l'accessibilité des contenus. Enfin, les contraintes techniques sont minimales afin de faciliter la mise en œuvre au sein des établissements.

Ce programme départemental a été diffusé aux établissements médico-sociaux qui ont transmis leurs choix à partir d'un formulaire de candidature. Les candidatures ont été étudiées par un comité de pilotage constitué de l'ARS, de la DRAC, du Conseil départemental (élu, services sociaux et culturel), du Centre de Ressources EHPAD et de l'Agence culturelle départementale.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/appel-a-candidatures-pour-le-programme-doffre-patrimoniale-culturelle-et-artistiques-pour-les-etablissements-medico-sociaux-22333687?>

Pour accéder à l'appel à projet <https://www.culturedordogne.fr/culture-solidarite/medico-social/item/9045-appel-a-candidature-medico-social-2024.html>

(<https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.culturedordogne.fr%2Fculture-solidarite%2Fmedico-social%2Fitem%2F9045-appel-a-candidature-medico-social-2024.html&data=05%7C01%7Ce.cousin%40dordogne.fr%7C3dc8f3388b844af675fe08dbca2be1fc%7C664aae95c3e84c41b77dd4179a621d59%7C0%7C0%7C638326062045888947%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLjBjBTIiI6IklhaWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C3000%7C%7C%7C&sdata=QPrAo2AOT%2BV4rYtze7vpXuODuBbiQvYtPM8Ecmqh xuc%3D&reserved=0>)